

Public concerné :

Age (15-29 ans)

Pré requis :

Niveau d'entrée : 3^{ème}

Situation administrative :

- Être de nationalité française

OU avoir un titre de séjour autorisant le travail à Mayotte

- Avoir un numéro de sécurité sociale valide

Spécificités du poste : Avoir un casier judiciaire vierge

Être flexible (travail de nuit et/ou week-end possible)

Durée-calendrier :

2 ans

910 heures en centre

2 730 heures en entreprise

Début de la formation : Août 2021

Tarif et financement :

Coût de la formation : 4 579 €

Gratuité pour l'apprenti

Source du financement : Taxe d'apprentissage versée par les entreprises

Accessibilité aux personnes handicapées :

Les locaux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le Référent handicap étudie les modalités d'accès au métier visé par la formation en fonction de la nature du handicap et des solutions d'aménagement de postes de travail possibles à Mayotte.

CONTACT utile au cours de formation :

Mme Marie-Rose DJOUTSA

BP 196

97615 PAMANDZI

TEL : 02 69 60 90 48

FAX : 02 69 60 55 66

MAIL : marie-rose.djoutsa-kinfack@ac-mayotte.fr

Objectif :

Être capable d'accomplir des missions tant que salarié ou pour le compte d'une entreprise prestataire de service en sécurité privée.

Contenus :

Enseignement Général

Français, Histoire géographie

Enseignement moral et civique

Mathématiques

Langue vivante

Arts appliqués et culture artistique

Éducation physique et sportive

Enseignement Professionnel

Enseignement professionnel

Enseignement professionnel et français en co-intervention

Enseignement professionnel et mathématiques en co-intervention

Réalisation d'un chef d'œuvre

Prévention santé environnement

Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement aux choix d'orientation

Modalités d'inscription

- Enregistrer sa candidature à l'UFA

- Tests et/ou entretien préalable avec formateur spécialiste du domaine professionnel

- Obtenir une promesse d'embauche

Délais d'accès :

Entrées possibles tout au long de l'année

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Mise en situation professionnelle en entreprise. Enseignements théoriques et pratiques des enseignements en centre de formation.

Modalités d'évaluation :

CCF et/ou examen ponctuel